

Unis pour le déstockage, 15 ans après

Hier matin, une centaine de personnes mêlant élus de tous bords, défenseurs de l'environnement et quelques citoyens s'est réunie près du site Stocamine à Wittelsheim pour marquer les 15 ans de l'incendie de ce site de stockage de déchets ultimes.

Stéphanie Freedman

Il y a 15 ans jour pour jour, le 10 septembre 2002, un incendie se déclare dans le bloc 15 de Stocamine à Wittelsheim. Depuis, les élus et le collectif Destocamine se battent pour réclamer le déstockage des 44 000 tonnes de déchets ultimes.

Hier matin, une centaine de personnes était présente sur le site pour marquer cet anniversaire et continuer le combat. Une bataille à l'unisson contre l'arrêté préfectoral du 23 mars dernier, qui autorise le confinement des 44 000 tonnes de déchets hautement toxiques par des barrières de béton qui ne feraient que retarder, de l'avis des experts, la pollution, notamment de la nappe phréatique.

Une réaction aussi au courrier de Nicolas Hulot, ministre de la Transition écologique et solidaire, qui n'envisage pas de demander le déstockage total des 44 000 tonnes de déchets enfouis à Wittelsheim. C'est ce qu'il avait alors indiqué au président du conseil départemental, Eric Straumann, qui l'avait saisi du dossier au lendemain de sa nomination.

Dans ce courrier rendu public par le Département, Nicolas Hulot se dit « sensible aux craintes exprimées » mais valide la procédure qui a abouti à la décision d'extraire 93 % des produits mercurels et à enfouir définitivement les quelque 40 000 tonnes de déchets restants (L'Alsace du 31 août).

L'état d'esprit des participants à ce rassemblement symbolique était résumé par un message inscrit sur le



Une centaine de personnes étaient réunies, hier matin, à proximité de Stocamine à Wittelsheim pour réclamer le déstockage des déchets du site, victime d'un incendie il y a 15 ans jour pour jour.

Photo L'Alsace/Vincent Voegtlin

gement Cadre de vie) et Alsace Nature, deux associations composantes du collectif Destocamine ayant la légitimité pour aller en justice.

Recours en référé suspension

Yann Flory, porte-parole de Destocamine, citant Raymond Poincaré, a parlé « d'une même indignation contre l'agresseur... celui qui menace la nappe phréatique et tous ceux qui suivront sur ce territoire. » Il a ensuite passé le micro à François Zind, avocat au barreau de Strasbourg, missionné par le collectif pour demander l'annulation de l'arrêté préfectoral du 23 mars dernier. Le recours contentieux a été déposé le 24 juillet 2017 au tribunal administratif de Strasbourg, porté par la CLCV (Consommation Lo-

dans les galeries de Stocamine », explique l'avocat.

Vers une enquête parlementaire ?

« L'État contrôle l'État », a dénoncé le député LR Raphaël Schellenberger, annonçant qu'il allait proposer prochainement « la création d'une commission d'enquête parlementaire », appuyant une demande du syndicat CFTC.

Yves Goepfert, maire de Wittelsheim, qui représentait aussi Fabian Jordan, président de la M2A, la communauté d'agglomération mulhousienne, a réaffirmé que sa commune ne porterait pas seule un recours contre l'arrêté préfectoral, convaincu « qu'il ne

faut plus se disperser pour avoir du poids ». Pour symboliser l'eau menacée par les déchets de Stocamine, des morceaux de tissu bleu ont été accrochés sur le portail de l'entreprise Stocamine qui, hier, était exceptionnellement fermée.

LA PHRASE

« Merci l'incendie ! Si un feu ne s'était pas déclaré il y a 15 ans à Stocamine, ce n'est pas 44 000 tonnes de déchets ultimes que nous aurions sous nos pieds mais 400 000. »

Yann Flory, porte-parole du collectif Destocamine, qui suit le dossier depuis les premières études de faisabilité il y a près de 30 ans